

Juin
2012

Ruchers éloignés du domicile

jeudi 14 juin 2012, par [Yves Le Cunuder](#)

Un intervenant du rucher école du Jardin du Luxembourg m'a fait part d'une question souvent posée par les auditeurs : comment gérer un rucher éloigné de son domicile ?

À sa demande, je lui livre mon humble expérience, persuadé qu'il en existe bien d'autres qu'il serait sans doute intéressant de découvrir.

Il y a plus de 30 ans, j'ai installé une dizaine de ruches sur un terrain m'appartenant dans l'ouest de la France, à exactement 530 km de mon domicile parisien.

La période d'hivernage qui dure au moins cinq mois, ne nécessite normalement aucune intervention à condition d'avoir pris quelques mesures de prévention :

- les supports de ruches sont solides. Le bois se dégradant au contact du sol, j'ai opté pour le parpaing qui est une solution fiable.
- les toits sont lourdement lestés. La région étant venteuse, le rucher a été protégé par une haie d'un mètre cinquante de hauteur sur trois côtés. L'ouragan de 1987 (200 km/h) n'y a causé aucun dégât alors que dans le voisinage immédiat une quarantaine d'arbres ont été soit déracinés soit brisés.
- en hiver un double toit en tôle ondulée protège efficacement les ruches contre la pluie. C'était le rôle joué autrefois par les niches dans les murs à abeilles.

Quand les beaux jours reviennent, la visite de printemps est impérative, suivie de la pose des premières hausses.

Quant à l'unique récolte elle a lieu au mois d'août et permet dans la foulée d'effectuer le traitement anti-varroa.

Et les essaims ? Des années de pratique m'ont permis de constater que quelques anciens corps de ruches installés à une cinquantaine de mètres du rucher dans un espace découvert, se peuplent d'eux-mêmes entre avril et juin à condition d'avoir pris les précautions suivantes : badigeonner l'intérieur du piège de propolis diluée dans de l'alcool et installer dans la partie centrale trois ou quatre cadres de hausse bâtis tandis que les cadres de corps également bâtis et ayant de préférence contenu du couvain seront disposés sur les côtés. Les

abeilles s'installeront d'abord dans la partie vide sous les cadres de hausse... Tous les cadres utilisés sont bien entendu exempts de fausse teigne.

Si l'on connaît un peu la flore locale, un coup d'œil à la carte météo renseigne à distance sur l'activité des abeilles.

La transhumance en apiculture existe et le berger des abeilles ne reste pas surveiller son cheptel. Néanmoins contre un ou deux pots de miel un aimable voisin jettera de temps en temps s'il le faut, un regard sur votre rucher. Ou mieux, c'est le cas depuis quelques années : un collègue apiculteur rencontré au cours d'une réunion apicole locale, intervient dans mon rucher quand c'est nécessaire...Alors ?